

## Michel Dinet, président du conseil général de Meurthe-et-Moselle

« Pour un cadrage collectif des carrières »

by Le Moniteur - jeudi, juin 20, 2002

<http://correspondances.fr/michel-dinet-president-du-conseil-general-de-meurthe-et-moselle/>

*« Pour un cadrage collectif des carrières »*

**Vous préconisez la création d'un observatoire régional pour mieux coordonner la politique des matériaux. S'agirait-il d'une « haute autorité des carrières » ?**

Cette instance, souhaitée par l'Unicem, aurait pour objet un cadrage collectif des matériaux de construction. Il faut déterminer les flux de matériaux au niveau régional et non pas se focaliser sur les ressources alluvionnaires meurthe-et-mosellanes. L'observatoire servira également à élaborer la politique de substitution aux matériaux nobles et à veiller à la requalification des sites.

**L'Unicem s'inquiète d'un « un empilement de protections successives » dans la vallée de la Meurthe, doublement protégé par Natura 2000 et par une classification Espace naturel sensible. Que lui répondez-vous ?**

Notre objectif ne consiste nullement à geler les projets, mais au contraire, à définir clairement les sites protégés – et à contrario, ceux où l'exploitation est possible. Les études que nous avons lancées en partenariat avec le Conservatoire des sites lorrains et l'Agence de l'Eau permettent de définir des sites à protéger en priorité, qui ne concernent pas forcément les carriers.

**Quel bilan tirez-vous des travaux préparatoires au schéma départemental des carrières ?**

Ils se sont révélés très constructifs. Ils n'ont pas opposé tenants de l'environnement à tout crin et partisans de l'économie pure et dure, mais ont permis de déterminer une approche globale.